

19.01.2010 - 10:00 Uhr

Votation fédéral du 7 mars: hotelleriesuisse approuve l'abaissement du taux de conversion LPP

Bern (ots) -

L'association des entrepreneurs de l'hôtellerie suisse s'engage en faveur d'un Oui à l'abaissement du taux de conversion LPP lors de la votation fédérale du 7 mars 2010. Cette mesure permettra de servir les rentes à long terme et assure l'équité entre les générations.

Le 7 mars, les citoyens suisses seront appelés à se prononcer sur l'arrêté fédéral visant à abaisser progressivement jusqu'en 2015 le taux de conversion LPP à 6,4 %. Le Comité exécutif d'hotelleriesuisse recommande d'accepter le projet, partageant ainsi la position du Conseil fédéral et du Parlement. L'adaptation du taux de conversion est absolument nécessaire si l'on veut garantir durablement les rentes pour toutes les générations compte tenu de l'augmentation de l'espérance de vie.

Anticipation de l'assainissement du 2e pilier

Du fait de l'allongement de l'espérance de vie ainsi que de la baisse des rendements, les dépenses du 2e pilier aujourd'hui sont supérieures aux réserves qu'il constitue. La modification prévue de la loi permet de combler de manière efficace et loyale l'écart qui se creuse. Un Non au projet imposerait aux personnes actives de verser des cotisations plus élevées dans un proche avenir pour pouvoir garantir les rentes. Les rentiers ne pourraient plus bénéficier des montants qu'ils ont épargnés individuellement. Cela équivaldrait à une introduction insidieuse d'un processus de répartition - un changement de système qu'hotelleriesuisse rejette énergiquement. La prévoyance vieillesse d'aujourd'hui, qui repose sur trois piliers, a fait ses preuves et doit continuer à fonctionner de manière fiable à l'avenir. Pour hotelleriesuisse, il ne fait aucun doute qu'un abaissement du taux de conversion est indispensable pour assurer à long terme le système suisse de prévoyance.

Contact:

hotelleriesuisse
Susanne Daxelhofer, responsable de projets Communication
Tél.: +41/31/370'42'86
Mobile: +41/79/557'49'73
E-Mail: kommunikation@hotelleriesuisse.ch